

A propos de quoi sommes-nous en colère aujourd'hui ?

Martine Maelschalck

Ancienne journaliste, conseillère en communication.

■ Les réseaux sociaux offrent aux indignés compulsifs et aux faux puritains une caisse de résonance planétaire. De plus en plus de nos concitoyens préfèrent se taire plutôt que de risquer d'être cloués au pilori médiatique. Ce silence n'est pas une option.

Chacun de nous risque désormais de se retrouver cloué au pilori médiatique pour un mot de travers, une plaisanterie douteuse ou tout simplement un avis qui dérange. Que devient la liberté d'expression ? Allons-nous vers un nouveau puritanisme ?

Le monde est multiple, et c'est une chance. Il est donc normal qu'il accueille des sensibilités différentes, dont certaines sont parfois plus... sensibles que d'autres.

Récemment, un mannequin de Kérastase affirmait sur Instagram : "les cheveux sont une partie fondamentale de la beauté, de la féminité et de l'identité". Tollé général sur la Toile, où la belle s'est vue accusée de discrimination à l'égard

des femmes qui ont perdu leurs cheveux à la suite d'une maladie ou d'un traitement. Une situation tragique et traumatisante, personne ne le niera. Mais doit-on pour autant s'offusquer que l'égérie d'une marque de shampoing publie une petite phrase superficielle sur le pouvoir de séduction de la chevelure ?

Faudrait-il alors éviter de parler de toutes les situations qui risquent d'être choquantes ou traumatisantes pour une catégorie de la population ? L'éloge de la minceur serait une insulte aux personnes un peu fortes, celui de la beauté un camouflet à celles qui sont moins gâtées par la nature, un prix Nobel de physique insupportable à tous ceux qui n'ont pas un QI de

130 ? Voit-on bien l'absurdité de ce genre de raisonnement poussé à l'extrême ?

Les adeptes du "shocking"

Sans doute est-ce peine perdue d'essayer d'opposer un argument rationnel aux adeptes du "shocking". Tout ce qui sort de l'ordinaire, une prise de position un peu tranchée, une infime allusion à l'un des innombrables tabous de notre monde, une blague idiote... et vous voilà l'objet d'une vague d'indignation qui, pour être souvent éphémère, n'en risque pas moins d'affecter sérieusement votre réputation.

Certes, de nombreuses situations dans le monde et dans notre société peuvent nous inciter à nous indigner, tous les jours. Et c'est une réaction salutaire, preuve de notre capacité d'empathie et de la santé d'une démocratie. Mais n'est-ce pas justement parce que des tragédies et des injustices révoltantes se produisent tous les jours qu'il faudrait ramener un certain nombre de polémiques à de justes proportions ? Quand Stéphane Hessel écrivait "Indignez-vous", est-on vraiment certains qu'il pensait au jean de Brigitte Macron pour recevoir Rihanna, à la coiffure lissée de Miss Martinique ou à la position de la sa-

lade dans un hamburger sur un emoji de Google (tout est vrai dans ces exemples) ?

Les réseaux sociaux offrent aux indignés compulsifs – comme aux professionnels de la provocation, ne soyons pas naïfs – une caisse de résonance à l'échelle planétaire. Pour le professeur de psychologie Molly Crockett (Yale), *“l'indignation est le carburant des réseaux sociaux”*. D'où la petite phrase qui circule sur Twitter, *“What are we angry about today?”* (“A propos de quoi sommes-nous en colère aujourd'hui ?”).

Selon la chercheuse, l'indignation est parfois motivée par des arrière-pensées moins vertueuses qu'il n'y paraît. D'abord, relève-t-elle, parce que c'est gratifiant: une poussée d'indignation postée au bon moment en ligne, et c'est la garantie de récolter une avalanche de “like” et de commentaires.

Grandiloquence morale

Ensuite, parce que le déferlement de bons sentiments s'apparente à ce que deux philosophes américains, Justin Tosi et

Brandon Warmke, ont appelé la *“grandiloquence morale”* (*moral grandstanding*), c'est-à-dire le fait, non seulement d'adopter une position morale très stricte, mais aussi de

se livrer à une surenchère de la vertu par rapport aux autres intervenants. Une manière, pas tellement politiquement correcte quand on y pense, de se positionner comme moins crédule, moins vulgaire, moins dépensier, plus respectueux de l'environnement, des femmes, des minorités... que le commun des mortels.

Lorsque les internautes ont jeté l'anathème sur vos propos, votre tenue vestimentaire ou le ton d'un de vos posts, vous n'avez pas 36 solutions: vous devez présenter “des excuses”. L'exercice est aussi indispensable qu'inutile. Indispensable car vous devez en passer par là pour que la Toile conserve la trace de votre contrition. Mais inutile aussi, car le mal aura été fait et votre “faux pas” restera à jamais gravé dans la mémoire d'Internet. Et cela, que vous mettiez dans vos excuses toute votre force de conviction ou que vous les lâchiez du bout des lèvres. Certains trublions se sont fait une spécialité des tweets polémiques et des regrets de façade.

Alors, pour ne pas risquer de se retrouver balayé par une va-

gue d'indignation à cause d'une phrase malheureuse ou d'un jeu de mots discutable, de plus en plus de nos concitoyens préfèrent ne plus prendre aucun risque. Et se taire dans toutes les langues, quitte à laisser le champ libre aux faux puritains et aux vrais provocateurs.

Et pourtant, pour un certain nombre de professions, le silence médiatique n'est pas une option. Imagine-t-on un seul instant un homme politique ou un chef d'entreprise réduit au mutisme par peur de commettre une erreur fatale? Une personnalité se doit de prendre part au débat public pour exister ou pour incarner son entreprise, tout en préservant sa réputation et celle de son organisation. Il lui faudra peser le pour et le contre – sans doute avec l'aide d'un responsable de la communication – avant de s'exposer, essayer de sortir du lot de manière constructive et créative tout en évitant le risque de retour de flamme. Un exercice délicat, qui manque sans doute de spontanéité. Mais c'est le prix à payer pour préserver une certaine liberté d'expression.